

LA MOBILISATION POUR DÉFENDRE LES SQUATS AL ZOL ET LA TROTTEUSE CONTINUE...



**DIMANCHE 8 JUIN 2025
DE 18H À 23H**

**CANTINE ET SOIRÉE
61 RUE CHARLES NODIER
À PANTIN**

**MARDI 10 JUIN 2025
À 17H30**

**RASSEMBLEMENT
DEVANT LA MAIRIE ET
CANTINE**

DES LOGEMENTS POUR TOU.TE.S !

NON AUX EXPULSIONS DES SQUATS AL ZOL ET LA TROTTEUSE

Un centaine d'habitants de deux squats menacés d'expulsion à Pantin

Le squat Al Zol, situé 10 rue Candale, a été ouvert en février 2022 par des soudanais, tchadiens, érythréens et éthiopiens, après qu'ils aient été attaqués par un raciste avec un couteau sur un campement dans Paris. Ce lieu offre un toit à des personnes qui travaillent, suivent une formation professionnelle, et des cours de langues en Île de France mais qui ne trouvent toujours pas de logement jusqu'à aujourd'hui. Les habitants ont organisé des cantines de solidarité, fait des maraudes dans le quartier et participé à des activités de la Croix-Rouge, qui se situe devant le squat.

Le squat La Trotteuse, situé 61 rue Charles Nodier, a été ouvert en octobre 2022. C'est un lieu d'habitation qui accueille aussi des événements politiques et des activités de solidarité.

Pour signer
notre pétition,
c'est par ici :



A Al Zol, comme à La Trotteuse, nous vivons dans ces bâtiments car nous n'avons pas d'autre solution. Nous voulons avoir un logement stable et vivre dans des conditions dignes pour pouvoir aller travailler.

Pas de projet sur les bâtiments, pas d'urgence à nous expulser

Avant que nous venions y habiter, les bâtiments étaient vides depuis plusieurs années. D'ailleurs si nous sommes expulsés ces bâtiments resteront vides et inoccupés car il n'y a pas de projet à court terme. C'est pourquoi nous avons demandé aux propriétaires d'y rester tant que leurs travaux ne commencent pas. Mais ils ont refusé.

Depuis trois mois, nous nous mobilisons pour garder notre lieu de vie. Nous organisons des manifestations, des rassemblements, des réunions publiques, des distribution de tracts, des collages d'affiche pour informer sur notre situation.

Nous avons eu deux rendez-vous avec la mairie de Pantin. Mais pour le moment, nous n'avons obtenu aucune solution pour le relogement de tout le monde en cas d'expulsion.

La mairie s'est engagée à « mettre à disposition un bâtiment public pour au moins une nuit ». Mais cela ne nous suffit pas : car après cette nuit c'est le retour à la rue pour nous toutes et tous. En cas d'expulsion, nous demandons à la mairie que nous puissions rester dans ce bâtiment public jusqu'à ce que nous ayons des solutions pérennes de relogement.

**NOTRE REVENDICATION EST SIMPLE : PERSONNE NE DOIT SE RETROUVER À LA RUE !
DES LOGEMENTS POUR TOU.TE.S !**

Venez nous rencontrer et nous soutenir :

DIMANCHE 8 JUIN 2025 DE 18H À 23H

**CANTINE ET SOIRÉE DE SOUTIEN
61 RUE CHARLES NODIER À PANTIN**

MARDI 10 JUIN 2025 À 17H30

**RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE
PENDANT LE RDV PUIS CANTINE**